

Revue annuelle du Programme conjoint pour la Relance des Dynamiques locales de Développement Economique et social en Guinée forestière

Conformément à la lettre N°084/PC GF/2008 en date du 20 novembre, les parties prenantes sur le Programme conjoint pour la relance des dynamiques locales de développement économique et social en Guinée Forestière se sont réunies du 25 au 26 novembre 2008, pour la revue annuelle de son PTA 2008. Elle s'est tenue dans la salle de conférence de l'Ecole Normale des Instituteurs, à N'Zérékoré.

L'ouverture a été présidée par le Gouverneur de la région administrative de N'Zérékoré, S.E. El Hadj Oumar Traoré. Il avait à ses côtés Madame Alima Konaté, Représentant du Groupe d'Harmonisation des Programmes du Système des Nations Unies (SNU), Madame Emeline Hekpazo, Analyste à la Coordination du SNU et, les Chefs des Agences du Système des Nations à N'Zérékoré. La rencontre réunissait les représentants des autorités régionales, les représentants des agences onusiennes, les cadres des services régionaux et les partenaires de mise en œuvre du programme.

Dans son mot de bienvenue, le Représentant du coordonnateur du Programme Conjoint, Mr Kémoko Camara a salué les efforts investis et les espoirs que suscite le programme favorisant le processus d'appropriation par les acteurs locaux en mettant un accent particulier sur la dynamique qui anime sa mise en œuvre et a salué l'implication effective de tous les acteurs. Ces derniers demeurent la ressource première et primordiale dans l'atteinte des résultats visés dans la logique de l'atteinte des objectifs du millénaire et de la réduction de la pauvreté.

En ouvrant les travaux, le Gouverneur de la Région a salué cette approche novatrice. En rappelant que le programme est un bébé de 17 mois, et a exhorté les parties prenantes sur la nécessité de veiller aux équilibres entre les appuis potentiels et les attentes des bénéficiaires ainsi que l'inclusion des partenariats et la cohérence de la dynamique d'ensemble.

Les travaux de présentation ont commencé par une mise au point du Team Leader des Nations Unies à N'Zérékoré sur les résultats attendus de l'atelier. L'essentiel de son intervention a été orientée sur l'approche analyse de la planification stratégique. En effet, des indications ont été apportées sur les concepts clés, les leçons à capitaliser, les actions prioritaires et les contraintes.

Suite au rappel du cadre des résultats du programme conjoint, une série de huit présentations portant sur les effets, sous effets, résultats atteints, les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre, les meilleures pratiques à capitaliser et les actions prioritaires pour 2009 ont été effectués. Des débats fructueux ont suivi toutes les présentations portant sur des éléments de clarification, de complément d'informations, de suggestions et amendements. Au terme de ces débats, une synthèse a été faite et un recentrage des idées essentielles ainsi que les orientations à suivre pour la suite des travaux. Les informations essentielles meublant cette synthèse se résument en :

- La promotion d'une compréhension partagée sur la planification stratégique basée sur les résultats, avec comme toile de fonds la chaîne des résultats : intrants, produits, effets, impacts ;
- Faible analyse des résultats constatés par l'absence de certains indicateurs et de l'analyse des coûts ;
- En ce qui concerne les meilleures pratiques, il est important de préciser en quoi c'est innovant, reproductible et à capitaliser dans la mesure où le résultat a eu une incidence avérée en pratique ;
- Dans la perspective 2009, étant entendu que les objectifs et les résultats stratégiques sont connus, les actions prioritaires doivent être SMART, et les nouvelles stratégies identifiées sont à soumettre au prochain comité de pilotage ;
- Les liens entre les résultats et les coûts doivent être précisés car dans la planification stratégique, le choix des priorités doit être fonction des ressources et par conséquent s'appuie sur l'analyse des coûts des activités similaires exécutées ;
- En ce qui concerne les résultats il faut préciser qu'il ne faut pas attendre la fin d'un processus comme celui de la consolidation de la paix ou d'un processus électoral pour les rapporter ;
- Pour la composante Gouvernance, la non mise à disposition des ressources nécessaires à temps a eu un impact sérieux sur les résultats (lenteur dans la mise en place des fonds, signature PTA fin avril et fonds disponible seulement en juin) ;
- Faible internalisation du programme conjoint : la faiblesse de la vision conjointe par les agences se traduit par le non véhicule de l'information entre les agences d'une part, et de l'autre, entre les agences et les structures techniques de l'État. La faiblesse des partenaires d'exécution se fait lire à travers le contenu des rapports de réalisations ;
- Les aspects transversaux notamment la dimension genre et les renforcements souhaités doivent être pris en compte et suivi d'analyses pertinentes.

Suite à cette synthèse, les orientations pour les travaux de groupes ont été explicitées. Concrètement, quatre groupes de travail ont été constitués à savoir : Sécurité alimentaire, Riposte au VIH/sida, Gouvernance et Services sociaux de base.

Le deuxième jour de la revue a été consacré à l'amendement des présentations conformément aux indications susmentionnées. En conclusion des travaux de groupes, les taux d'exécution obtenus au terme de la mise en oeuvre des produits annuels sont les suivants :

Sécurité alimentaire : 90%

Services sociaux de base :

- Santé : 60%
- Eau, Hygiène et assainissement : 33.3%
- Education : 50%

- Protection : 77%

Gouvernance :

Décentralisation : 70%

Culture de la Paix : 50 %

Riposte VIH/SIDA : 81%

Recommandations :

En vue de relever les défis auxquels le programme conjoint doit faire face à court terme, les participants recommandent de prendre les actions suivantes :

- En matière de Gouvernance, la signature du plan annuel de travail dans les meilleurs délais permettra d'amorcer la stratégie de mobilisation des ressources ;
- Concernant la sécurité alimentaire, les participants recommandent la validation du cadre de concertation proposé par une décision régionale ;
- Les mécanismes de suivi et d'évaluation nécessitent d'être renforcés pour la promotion des activités génératrices de revenu durables ;
- La direction Régionale de la santé doit faciliter et promouvoir des mécanismes de collaboration avec les mutuelles de santé pour assurer la référence et l'approvisionnement en médicaments essentiels ;
- Enfin, dans le domaine du VIH/SIDA, la redynamisation du Comité Régional de Lutte contre le VIH/SIDA est primordiale.